

FICHE INTERNAT

Les élèves internes doivent se munir :

- D'une alèze imperméabilisée
- D'une paire de draps :
Drap du dessous + housse de couette avec couverture **OU** drap du dessus avec couverture
- Une taie d'oreiller + un oreiller **OU** une taie de traversin + un traversin
- Une paire de chaussons
- Des serviettes de toilettes à changer toutes les semaines
- Un tapis de bain (+ nécessaire de toilette personnelle)
- Un sac à linge sale
- Un cadenas

Pour des raisons d'hygiène, **il est formellement interdit de dormir dans un sac de couchage à même le matelas**. Le linge de lit doit, à minima, être ramené à la maison une fois par mois pour le lavage.

Les bagages doivent être étiquetés, les appareils électriques ne sont pas autorisés (chauffage d'appoint, cafetière, lampe, guirlandes lumineuses...)

Les rasoirs, sèche cheveux et chargeurs téléphoniques sont tolérés à condition d'être systématiquement débranchés après utilisation.